

RÉPARATION DES CARROSSERIES

Certificat
d'Aptitude Professionnelle

Le titulaire du CAP Réparation des Carrosseries est un opérateur qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation de carrosseries des véhicules automobiles. Son activité consiste, au sein de l'équipe de réparation, à :

- accueillir et orienter le client ;
- préparer son intervention sur le véhicule ;
- déposer, reposer les éléments de carrosserie ;
- réparer les éléments ;
- contrôler les structures ;
- préparer la mise en peinture ;
- préparer le véhicule à la livraison et rendre compte de l'intervention à la hiérarchie de l'entreprise.

Objectifs de formation

Préparer l'intervention

- Accueil client
- Réception du véhicule après attribution par le chef d'atelier
- Agencer, organiser le poste de travail et préparer le véhicule

Déposer, reposer les éléments

- Déposer, reposer les pièces métalliques, les éléments de sellerie et de verrouillage, débrancher les éléments électriques, électroniques et sauvegarder les mémoires
- Réaliser le contrôle de géométrie des structures
- Monter et ajuster les pièces neuves

Réparer les éléments

- Remettre en forme les pièces détériorées et les protéger contre la corrosion
- Remplacer les vitrages

Préparer la mise en peinture du véhicule

- Mastiquer, poncer à sec les éléments
- Protéger les zones à ne pas traiter

Préparer le véhicule à la livraison

- Reposer les éléments après intervention du peintre et reconnecter les éléments
- Réaliser le contrôle et la mesure des trains roulants
- Rendre compte de l'intervention à l'entreprise



Conditions d'admission

La formation se prépare en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Réparation des Carrosseries est accessible aux jeunes étant âgés de 16 ans (ou 15 ans et issu de 3^{ème}).

Attention, l'admission n'est définitive qu'après avoir signé un contrat d'apprentissage/de professionnalisation.

Modalités d'alternance

La formation à l'IFP 43 s'étend de septembre à début juillet.

Le rythme d'alternance est d'une semaine en centre de formation et deux semaines en entreprise.

La durée initiale de la formation est de 24 mois.

Débouchés

Plusieurs possibilités s'offrent aux titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Réparation des Carrosseries :

- Accès direct à l'emploi
 - ◆ A l'issue de la formation
 - Carrossier(ière)
- Poursuite d'études
 - ◆ CAP Peinture en carrosserie
 - ◆ Bac Pro. Réparation des carrosseries

Règlement d'examen

Les épreuves se passent en examen ponctuel.

EP1 - Analyse d'une situation professionnelle

EP2 - Réalisation d'interventions de réparation des carrosseries sur un véhicule

EG1 - Français et Histoire-Géographie

EG2 - Mathématiques et Sciences Physiques

EG3 - Éducation physique et sportive

Plus d'information

www.ifp43.fr



Institut de Formation Professionnelle 43

Centre de Formation d'Apprentis Interprofessionnel de Haute-Loire

Les Yssets 43370 Bains - Tél. : 04 71 57 98 00

Fax : 04 71 57 53 06 - contact@ifp43.fr

